

SAINT-MARTIN D'AUBIGNY

**Bulletin Municipal
DECEMBRE 2012**

N° 46

Edité par
la commune de
Saint-Martin d'Aubigny

Couverture :

Le groupe scolaire (Carte postale
JULIEN - Photos G.Sauvage et J.
Levavasseur)

4ème de couverture :

Le toit de l'église (photos J.
Levavasseur)

Mise en page Bruno HAMEL

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	P 3
Des nouvelles de la Communauté de Communes	P 4
LA PAGE DES TRAVAUX	P 5
- Travaux à l'église	
- Groupe scolaire	
1959 - LE GROUPE SCOLAIRE : Pourquoi, comment ?	P 7
VOIRIE - TRANSPORTS SCOLAIRES – BIENS COMMUNAUX	P 8
SITE INTERNET	P 9
NOS HABITANTS	P 10
REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL	P 11
La page des SYNDICATS	P 13
- SIATR (Marchésieux-Feugères-Saint-Martin)	
- Syndicat d'Eau	
- Réhabilitation de la Sablière	
NOS EMPLOYES COMMUNAUX	P 14
DIVERS	P 17
- 2ème tour Election Présidentielle	
- Tarif assainissement 2012	
- Subventions associations 2012	
- Cantine	
- Recensements : Population / Agricole	
- COMMERCE	
LA PAGE DES ASSOCIATIONS	P 18
- ADEN	
- COMITÉ SAINT CHRISTOPHE	
- CLUB des AINES	
- AEP Section GYM	
- AUBIGNY SPORTING CLUB	
- « 4 Ailes des Marais »	
LES MAIRES DE ST-MARTIN de 1792 à 1888	P 20
LES DATES A RETENIR	P 21
CALENDRIER du ramassage des ordures menagères 2013	P 22

MOT DU MAIRE

Voici avec un peu de retard le journal N° 46. Ce n'est pas pourtant l'absence d'événements depuis ce mois d'avril 2012 qui en est la cause.

Commençons par le résultat des élections présidentielles et législatives.

Lors du résultat du premier tour des élections présidentielles, les urnes ont parlé fort en faisant arriver la candidate frontiste en tête des suffrages dans notre commune. Comment ce résultat peut-il s'expliquer dans un village où les thèmes liés aux émigrés sont surtout vécus à travers l'écran de la télévision ? De quoi laisser plus que du trouble dans mon esprit qui s'oppose aux idées sectaires de ce parti.

Peut-être faut-il regarder les choses autrement et considérer que le choix de ce bulletin est l'expression d'un vote contestataire, d'une inquiétude sur l'avenir, d'un constat d'abandon dans un nombre important de domaines comme le travail, la santé, les services de proximité et plus tout le reste.

Pour manifester son mécontentement, ne serait-il pas mieux de s'impliquer dans la vie collective, de militer, de se révolter quand c'est nécessaire ? Il faut regarder autour de soi les véritables évolutions, comprendre ce qui se passe et ne pas se tromper de danger.

Peut-être que ce vote traduisait aussi un sentiment d'impuissance vis-à-vis de décisions étatiques et notamment pour celle que l'on vit actuellement à travers le passage de ces lignes 400 000 volts qui défigurent notre paysage et nous inquiètent au niveau de la santé. Les travaux devraient être bientôt terminés en laissant ses cicatrices visuelles.

Continuons par des décisions que nous avons prises récemment : la réhabilitation du groupe scolaire (voir article à l'intérieur du journal) et l'achat du fonds de commerce d'épicerie-bar-restaurant à Nathalie et David, sur nos propres fonds, pour retrouver de nouveaux commerçants dans les plus brefs délais. C'est maintenant reparti avec Nadia et Alain qui proposent les mêmes services.

L'école et le commerce sont des lieux de vie qui ne peuvent être confortés qu'avec votre participation. Les services de proximité dans nos territoires ruraux doivent continuer à être une priorité. C'est une des raisons de notre réticence à vouloir nous regrouper entre communautés de communes ou à constituer une commune nouvelle.

Par la presse, vous avez été informé de ces propositions de regroupements ; pour l'instant, nous n'y avons pas donné suite.

Il ne faut toutefois pas être fermé, se replier sur soi-même. N'y a-t-il pas des énergies nouvelles, des signaux réellement encourageants, une autre façon de vivre ensemble, de créer, de construire qui restent à inventer, à expérimenter ou à poursuivre dans ce monde en mouvement permanent pour retrouver du souffle, de l'énergie, de la joie de vivre, de la fraternité et de la beauté.

Finissons par ce nouveau moyen de communication : notre site internet mis en ligne au mois de mars. Il vient en complément du présent journal et vous informe régulièrement de tout ce qu'associations et collectivités mettent en place.

Je vous donne donc rendez-vous pour les prochaines manifestations proposées par le Conseil Municipal (voir dates à retenir) pour fêter Noël et la Nouvelle Année 2013.

Joëlle Levavasseur

DES NOUVELLES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

TRANFERT DE COMPETENCES

Les compétences suivantes sont maintenant du ressort de la Communauté de Communes :

- **Gestion d'un point d'information touristique communautaire.**

Ce point information touristique se situe dans les locaux de O'BIDUL, au carrefour de l'ancienne gendarmerie, entre le bar « le Liberty » et « Périers Motoculture ». N'hésitez pas à rendre visite à Sandra pour des informations touristiques ou locales ou d'y envoyer votre famille ou des amis en séjour chez vous.

- **Prise en charge du coût des travaux d'enfouissement de lignes aériennes** sur les sites d'Isba à Feugères, de la chapelle Sainte Anne à Gorges et de l'ancienne église d'Auxais.

Pour les sites patrimoniaux de notre commune, les lignes sont déjà en souterrain ou inexistantes.

- **Elaboration, révision, modification des documents d'urbanisme.**

Le transfert de cette compétence a pour objectif de mettre en place un document d'urbanisme global au niveau de la Communauté de Communes. Ce **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)** est un document d'urbanisme qui planifie et encadre l'urbanisation sur un territoire. Il devrait permettre un projet de territoire équilibré et cohérent avec les actions menées par la CCST.

Mais, **attention**, il se substituera à notre PLU communal actuel, à une échéance de 3 à 5 ans, avec pour conséquence une modification des zonages. Dans le contexte actuel de préservation des terres agricoles et de l'espace naturel, des terrains situés dans des zones constructibles de notre PLU pourront se retrouver dans un zonage agricole et donc inconstructibles dans le PLUI.

Conseil : *si vous souhaitez vendre vos terrains à bâtir situés actuellement dans une zone constructible du Bourg, du Vieux Bourg, de la Viclinière ou de la rue aux Juifs, mettez les en vente dès maintenant. En cas de passage d'une zone constructible à une zone agricole ou naturelle, la vente en tant que terrain à bâtir ne pourra se faire que si un Certificat d'Urbanisme (CU) est en cours de validité avant la modification et que le permis de construire est accordé avant la date d'expiration du CU.*

CONSTRUCTION DU POLE ENFANCE JEUNESSE

Ce bâtiment dont la construction a commencé sur Périers, entre le Collège et le gymnase, accueillera toutes les activités du Centre de Loisirs, du RAM (relais assistantes maternelles) ainsi que les bureaux de la CCST.

ZONE D'ACTIVITES LA MARE AUX RAINES - route de Carentan

- Au sud de la zone d'activité (côté droit en allant vers Carentan), la société VIVAGRI (matériel agricole) va s'installer sur un terrain de 10 000 m².
- Au nord de la zone :
 - Jean-Michel et Olivier Leconte se sont installés sur une parcelle de 32 724 m².
 - un atelier de rotation, récemment construit, a accueilli une première entreprise de la région parisienne : SAS Marination spécialisée dans le commerce de gros de fabrication de produits de beauté et de matériels d'esthétique se rapportant à la cosmétologie.
 - l'entreprise Hélios, impression d'emballages souples, vient de construire une extension à son bâtiment.

DEMEMAGEMENT DE L'AFERE

L'AFERE (Atelier de Formation d'Entraide et de Réentraînement à l'Emploi) située dans les anciens locaux du collège ne peut pas continuer son activité dans ce bâtiment suite à un avis défavorable de la commission de sécurité.

En attendant de rejoindre la Maison des Solidarités (projet de la CCST dans les anciens locaux des établissements Leconte), elle s'installera dans le local ex Texti.

Une subvention de fonctionnement a été accordée par la CCST correspondant au surplus de loyer et aux travaux devant être effectués.

L'AFERE, association loi 1901, est un chantier d'insertion par le vêtement créé en 1992 par l'ACEPT et le Secours Catholique. Elle emploie 40 personnes dont 20 sur le site de Périers.

LA PAGE DES TRAVAUX

TRAVAUX A L' EGLISE

Assises du beffroi

L'entreprise Bodet de Plérin (Côtes d'Armor), chargée de la maintenance des cloches de l'église, nous avait signalé, lors d'un contrôle annuel, la dégradation des assises du beffroi qui supportent les cloches. Faute de moyens financiers à cette période, nous avons attendu quelques années pour assurer leur remplacement tout en les ayant provisoirement consolidées et vérifiées avant les cérémonies.

Ces travaux ont été effectués au mois d'avril par cette même entreprise Bodet.

Au marché initial comprenant le remplacement des assises du beffroi et une deuxième descente de paratonnerre, il a été ajouté un avenant concernant la pose d'un grillage anti-pigeons. Ainsi, plus de pigeons dans le clocher et surtout plus de fientes.

Refection de la toiture

Pour celles et ceux qui sont passés dans le bourg chaque jour à ce moment là, un petit coup d'œil sur le toit permettait de voir l'état d'avancement de la réfection du versant nord de la toiture de l'église et des solins par l'entreprise Challe, de Périers.

Après avoir été totalement découvert, ce côté du toit a été au fur et à mesure des jours recouvert d'ardoises neuves d'Espagne.

Ces travaux d'un coût d'environ 27 000 € HT ont été subventionnés par le département dans le cadre de sa politique d'aide aux églises non classées pour un montant de 7 742 €.

Les travaux pour l'église ne sont toutefois pas terminés : il faut à court terme envisager la réfection du toit de la sacristie d'une surface toutefois plus réduite, et plus tard des entourages des abat-son du clocher et du versant sud de la toiture.

Ouverture électrique d'une porte

Denise Desmottes a informé l'abbé Desvages ainsi que la commune que, vu son âge, elle souhaitait arrêter d'assurer bénévolement l'ouverture et la fermeture quotidienne de l'église à partir de cet hiver - Denise avait pris la succession de sa tante, Marthe Grout.

Pour pallier la difficulté de la paroisse à trouver un ou une bénévole pour la remplacer, le Conseil Municipal a proposé l'électrification d'une porte permettant l'ouverture et la fermeture automatique chaque jour.

Comme ces travaux sont en relation directe avec l'exercice du culte, le Conseil aurait souhaité une prise en charge totale ou partielle par le Conseil Economique de la Paroisse, mais compte tenu de l'impossibilité actuelle de financement côté paroisse, il a décidé de valider cette dépense, à la condition que l'indemnité de gardiennage ne soit plus versée. *Pour information, cette indemnité d'un montant légèrement supérieur à 100 € est versée annuellement à l'abbé.*

C'est la porte côté cimetière qui a été choisie, d'un point de vue technique, pour être équipée : Une horloge de programmation permet l'entrée dans l'église tous les jours de 9h à 19h. A 19h, la porte maintenue fermée grâce à un groom, se bloquera automatiquement. Pour le cas où une personne se trouverait encore dans l'église, elle pourrait en sortir en appuyant sur la barre de sécurité.

L'électrification a été confiée à l'entreprise Louis Chardine, de Hauteville la Guichard et l'entreprise Tirard interviendra pour installer le groom . Le coût prévisionnel est estimé à 2 500 €.

LA PAGE DES TRAVAUX

GROUPE SCOLAIRE

En ce deuxième semestre 2012, ce sont surtout les travaux concernant le groupe scolaire commencés au mois de juillet (voir journal avril 2012) .

Vous trouverez ci-dessous le détail des entreprises attributaires des lots.

LOTS	OFFRES					ENTREPRISES
	ECOLE HT	CANTINE HT	LOGEMENT HT	TOTAL HT	TOTAL TTC	
1 - Démolition – gros oeuvre	20 289,71 €	12 671,70 €	615,36 €	40 585,76 €	48 463,04 €	MBM MAZZERI
2 - charpente bois - bardage	20 289,71 €	12 671,70 €	4 206,83 €	37 168,24 €	43 923,15 €	SARL GOUTAL
3 -Menuiseries extérieures	11 195,04 €	9 468,16 €	3 012,04 €	23 675,24 €	27 936,07 €	SAS LEPETIT
4 - Menuiserie intérieure	10 142,00 €	5 336,80 €	1 000,00 €	16 478,80 €	19 582,64 €	Entreprise TIRARD
5 - Cloisons - Plafonds isolation	6 080,83 €	3 076,24 €		9 157,07 €	10 951,86 €	SARL ORQUIN
6 - Electricité - ventilation	3 379,00 €	3 000,00 €		6 379,00 €	7 629,28 €	Entreprise GIARD
7 - Plomberie - sanitaire	6 642,34 €	241,39 €		6 883,73 €	8 232,94 €	SARL BRETON
8 - Carrelage - Faïence	3 505,00 €			3 505,00 €	4 191,98 €	Entreprise AGUILAR JACQUETTE
9 - Peinture - Revêtements de sol	5 291,84 €	4 519,12 €	165,57 €	9 976,53 €	11 911,07 €	SAS PICHELOT
TOTAL	97 118,52 €	47 691,05 €	8 999,80 €	153 809,37 €	182 822,03 €	

Seul le taux de TVA pour le logement est de 7 %, le reste est à 19,6 %.

A ceci, il faut ajouter **un lot chauffage** (modification de la tuyauterie) oublié par l'architecte et différents petits avenants pour des travaux constatés après démolition. Pour éviter de ne pas trop dépasser notre enveloppe de départ, nous avons choisi un matériau moins onéreux pour le bardage de couleur sur la façade avant, à l'entrée.

Des dispositions ont été prises pour assurer ces travaux en toute sécurité :

- ➔ Pendant la première partie des travaux - classe contre le logement, hall d'entrée et toilettes - la classe a été installée dans la salle de réunion de la Mairie, l'accès à la deuxième classe s'est fait par le terrain de palet et pour remplacer les toilettes (il y a un nouveau WC au niveau de la deuxième classe), un bloc sanitaire extérieur a été loué.
- ➔ La deuxième partie des travaux concernant la cantine, celle-ci a été transplantée dans le Club des Aînés.

Les travaux ci-dessus ne sont pas les premiers effectués dans le groupe scolaire : Gaston Sauvage nous raconte, dans l'article qui suit, les conditions de sa construction en 1959 ainsi que les transformations qu'il a subies au cours des années..

1959 - LE GROUPE SCOLAIRE - Pourquoi et comment ?

Suite au retour des prisonniers de guerre, « les P.G. » en 1945, certains se marièrent et ceux déjà mariés eurent à nouveau 1 ou 2 enfants. Si bien que 5 ou 6 ans après leur retour, une 3ème classe fut créée à Saint-Martin d'Aubigny - en 1958.

Dans un premier temps, cette 3ème classe fut provisoirement aménagée dans la Mairie, au 1er étage. La Mairie eut lieu au rez-de-chaussée, dans une pièce de l'instituteur.

Cette situation ne pouvait durer et le Conseil Municipal décida de vendre l'école des filles, située au bout d'un mauvais chemin étroit et très humide, qui porte toujours le nom de « chemin de l'Ecole aux Filles », et de construire un groupe scolaire, face à la Mairie, en deux temps :

1. La construction d'un logement de fonction, d'une classe et d'un préau (qui servit un moment de cantine).

Pour cette réalisation, l'herbage face à la mairie semblait tout indiqué ; c'est alors que M. et Mme Saugrain, les propriétaires, acceptèrent de vendre à la Commune la superficie nécessaire, soit à peu près 1500 m².

Pour éviter des frais d'étude, des architectes proposaient des modèles de constructions scolaires ; dans notre cas, nous contactâmes M. Cochepain, architecte, dont les plans nous convenaient, après en avoir visités, déjà construits, à La Rondehaye et à Heugueville-sur-Sienne.

Le devis de M. Cochepain fut accepté par le Conseil Municipal et approuvé le 28 février 1959, avec un devis d'un montant de 85 173,26 francs, auquel il fut ajouté une provision de 12 000 francs pour travaux, arasement de la haie côté route et nivellement et empierrement avant construction. Un emprunt fut réalisé pour financer cette construction.



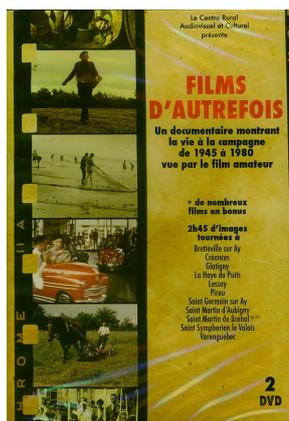
2. Une deuxième construction était prévue face à celle-ci, pour un logement de fonction, une classe et un préau.

Mais un changement de politique, après l'arrivée du Général de Gaulle, qui créa les Collèges dans tous les Cantons pour les enfants à partir de 11 ans, ne nous permit pas cette deuxième construction. D'où le terrain vacant face au Groupe Scolaire.

En 1970 le Conseil Municipal décida la transformation du préau en classe et la construction d'un nouveau préau au bout du bâtiment existant : il fit pour cela appel à M. Burckart, architecte à Périers. La réception des travaux eut lieu en 1971.

La vente de l'ancienne école des filles à M. Letocard aida au financement de cette construction.

Gaston SAUVAGE



Le double DVD FILMS D'AUTREFOIS, produit par l'association CRAC de Créances (Centre Rural Audiovisuel et Culturel), réunit des films anciens sur notre région. Il contient notamment des images de St Martin d'Aubigny, films prêtés par Gaston SAUVAGE :

- une fête au bourg en 1946
- un gymkana moto et un match de football en 1949
- la visite de l'Evêque en 1962

Prix de vente : 15 €.
Disponible en mairie.

VOIRIE – TRANSPORTS SCOLAIRES - BIENS COMMUNAUX

VOIRIE

Programme enrobé 2012

Le programme de voirie 2012 a été réalisé par l'entreprise EUROVIA de Périers :

- purges sur la route de Bas Marais,
- revêtement en enrobé de la rue Cauvet, au village de la Viclinière,
- revêtement en enrobé également de la voie communale de Gruchy à la Coutinière. Sur cette dernière, très dégradée, les travaux n'ont été réalisés cette année que sur une moitié de sa longueur, en raison du coût élevé de sa réfection estimé entre 30 000 et 35 000 € ; l'autre partie est programmée normalement sur 2013.

Entretien des voies communales

Jean-Pierre Martin a décidé de ne plus faire l'entretien de nos routes. C'est donc la SARL EDT Vantomme qui a effectué le travail d'épavage de nos voies communales.

Cette année, en raison de cette nouvelle organisation, Dominique est passé couper les bernes et a fait un peu de travail d'épavage et l'entreprise Vantomme n'a fait qu'un seul passage.

Pour 2013, il est prévu que Dominique fasse toujours les bernes et que l'entreprise Vantomme passe une fois, ou deux fois dans les voies étroites ou dangereuses.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Arrêts de bus - sécurisation et aménagement

Le dossier transport scolaire a fait l'objet de contestations dont vous avez sûrement eu connaissance par les médias.

Sur notre commune, pour le ramassage vers le collège, seul l'arrêt du Château d'Eau (1 enfant) a été supprimé. Les trois autres arrêts situés au Bourg, au Vieux Bourg et à la Viclinière ont donc été aménagés par le Département pour une meilleure sécurisation : marquage jaune en zig zag au sol et panneau signalant l'arrêt de bus.

Pour l'arrêt du Vieux Bourg, le Département nous a demandé de sécuriser le ruisseau, d'où la pose d'une protection en bois. A la Viclinière, le Département a réalisé un busage pour permettre le passage des enfants et le stationnement des voitures sur le bas côté. Dans le Bourg il nous reste à déplacer l'abri vers l'escalier du cimetière et faire une dalle pour mettre à niveau les deux abri-bus.

Cette nouvelle politique départementale de sécurisation des arrêts a aussi eu pour incidence de ne pas faire d'arrêt sur la départementale 900 pour les jeunes scolarisés sur Saint-Lô. Il faut donc prendre le bus soit à Périers, soit à la Porte des Boscqs.

BIENS COMMUNAUX

- Une convention de servitude a été signée avec ERDF, au lieu-dit le Rosty, sur la parcelle de l'abri de l'atelier public, pour la pose d'un poteau électrique avec transformateur.
Entre parenthèses, l'abri en agglomération a reçu un choc mais personne n'a laissé d'adresse.
- La vente du bois des arbres (près du golf) abattus dans le cadre du passage des lignes 400 000 volts s'est faite fin octobre, après la coupe en morceaux d'un mètre, à trois habitants de la commune.
Début novembre, il restait du bois non vendu. Si vous êtes intéressés, le dire en mairie.

SITE INTERNET

www.mairie-saintmartindaubigny.fr

Comme indiqué dans le "Mot du Maire" du précédent journal, un site internet de la commune a été créé dans le cadre de notre abonnement à l'Association des Maires Ruraux. C'est donc un nouveau moyen de communication pour les habitants qui peuvent s'y connecter chez eux, ou pour leurs familles ou amis.

Vous trouverez, sur ce site officiel de la mairie : des articles, de nombreuses photos et des liens vers d'autres sites sous les rubriques suivantes :

✓ **Page d'accueil** : le mot de bienvenue, l'agenda, les actualités, des infos diverses et un accès sur la vidéo de la base de loisirs.

✓

✓ **Commune** : présentation, mairie, conseil municipal, commissions communales, délégation, CCAS, localisation.

✓ **Services** : assistantes maternelles, commerce, écoles, entreprises, ordures ménagères, salle polyvalente, syndicat d'eau, tennis, SPANC, autres services.

✓ **Vie communale** : travaux 2012, travaux en projet, délibérations du conseil municipal, journal municipal, associations, manifestations et festivités.

✓ **Tourisme** : base de loisirs de l'Etang des Sarcelles, musée de la Maison de la Brique, curiosités et monuments, patrimoine local, histoire, camping et chambres d'hôtes, galerie photo, diaporama, météo.

✓ **Mairie virtuelle** : actes d'état civil, actualités de la vie publique

✓ **Info seniors** : ADMR, CLIC des marais, SAG

✓ **ZA** : zone artisanale du syndicat d'aménagement touristique et rural du pays des marais, délibérations

✓ **CC Sèves Taute** : informations sur la communauté de communes Sèves Taute.

Depuis sa mise en ligne au mois de mars, la consultation de ce site a été croissante au cours des premiers mois. Celle-ci se situe en moyenne autour de 50 connexions par jour avec des pointes au-delà de 100. Surprise, notre site n'est pas uniquement consulté par des français mais aussi par des internautes européens et autres ; mais prudence, peut-être certaines fois dans un but de piratage.

Sa mise à jour est effectuée régulièrement, à partir des articles ou photos transmises, par Christiane ou Bruno Hamel dans le cadre d'une délégation de fonction.

Si vous utilisez régulièrement internet et si vous avez besoin de renseignements pratiques ou si vous souhaitez suivre l'activité de notre territoire, prenez le réflexe de le consulter.

NOS HABITANTS

LES NAISSANCES

Lola Picot née le 20/08/2012, fille de Frédéric Picot et de Sabrina Moulin - 2, la Viclinière	Yaëlle Trouvé , née le 27/09/2012, fille de Gérard Trouvé et de Magali Monvoisin - 1, la Marette
Iris Henne , née le 24/09/2012, fille de Benoît Henne et de Elise Pilorin - 3, le Clos Ange	Adèle Grout , née le 7/11/2012, fille de Pascal Grout et Patricia Bailhache - 2, le Jardinnet

LES NOUVEAUX HABITANTS

Laura LESAGE et Maxime DAVY- le Vert Mané

Laura et Maxime ont pris en location le F2 occupé antérieurement par Amandine Lavarde et Germain Sublin.

Ils habitaient Périers mais sont revenus dans la commune d'origine de Maxime. Pour lui, c'est quelques kilomètres de plus pour se rendre à la SOLECO.

Sandrine LECLERE et Mardane SAHRAÏE- le Clos Vasquez

Sandrine et Mardane ont acheté la propriété de Marie-Christine et Christian Turgis partis sur Vaudrimesnil. Sandrine est revenue aux sources, tout près de ses parents, habitants du Fairage, et communique pour son travail par télétravail. Mardane a choisi la voie des assurances.

Michèle DELAUNEY et ses 2 enfants : Céline (20 ans) et Maxime (16 ans) - la rue aux Juifs

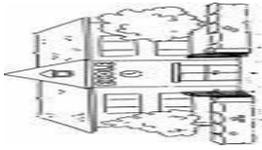
Michèle habite, depuis le mois de mai, une des deux maisons neuves construites par Maryline et Michel Houssin à la sortie du village de la rue aux juifs.

Quoi de mieux pour Michèle de vivre à la campagne et d'avoir son travail à 3km, en l'occurrence au Centre William Harvey.

Christelle HALEZ, Jean-Claude QUEINNEC et les enfants : Camille (11ans), Angie (5 ans et demi) et Tom (3 mois) - la Courtinière

Christelle et Jean-Claude ont acheté la maison de Berthe et Désiré Rainfroy au début du mois de septembre.

Depuis l'achat, Jean Claude nettoie les extérieurs et aménage l'intérieur pour permettre l'installation de cette petite famille. Pendant ce temps, Christelle continue de faire les marchés.



Regroupement Pédagogique Intercommunal

☎ Marchésieux 02 33 47 92 01

☎ Saint Martin d'Aubigny 02 33 46 34 45

☎ Feugères 02 33 76 10 65

A Saint-Martin d'Aubigny, Mme Lenoir Manon est remplacée par Mme Lunel Karine, qui a obtenu le poste à titre définitif.

Voici les répartitions :

A Marchésieux :

- Mme Lebeurier Nicole (75 %) et Mme Laroze Pauline accueillent les enfants de Toute Petite Section / Petite Section (2 et 3 ans).
- Mme Tirard Céline et Mme Laroze Pauline assurent l'encadrement des enfants de Moyenne Section (4 ans) et de Grande Section (5 ans).
- M. Allix Benoît travaille avec des élèves de Grande Section (5 ans) et une partie des CP (6 ans).

A Saint Martin d'Aubigny :

- Mme Lunel Karine a la charge des autres CP (6 ans) et d'un groupe de CE1 (7 ans).
- Mme Esnol-Dupré Patricia fait la classe à des élèves de CE1 (7 ans) et de CE2 (8ans).

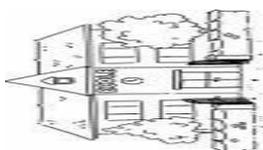
A Feugères :

- Mme Morin Anne-Marie enseigne (75 %) auprès des élèves de CE2 (8 ans) et des CM1 (9 ans).
- Mme Laroze Pauline assure la journée non travaillée de Mme Morin.
- Mme Ourry Catherine travaille avec des CM1 (9ans) et l'ensemble des CM2 (10 ans).

contrats aidés à l'école

Le contrat de Mme Tisseyre Karine a été renouvelé pour aider 2 élèves en situation de handicap (dans les classes de Mme Tirard et M. Allix).

Le contrat de Mme Le Saos Jacqueline n'a pas été renouvelé.



Regroupement Pédagogique Intercommunal

Effectifs prévus (septembre 2012) :

2012/2013	Nombre d'élèves		Nombre d'élèves habitant			
	Par classe	Par cours	À Marchésieux	À Feugères	À St Martin d'Aubigny	autres communes
Mme Ourry	24	9 CM1 / 15 CM2	12	3	8	1
Mme Morin	25	9 CE2 / 16 CM1	12	6	7	0
Mme Esnol-Dupré	26	15 CE1 / 11 CE2	13	4	9	0
Mme Lunel	22	16 CP / 6 CE1	9	5	8	0
M. Allix	22	14 GS / 8 CP	12	5	5	0
Mme Tirard	26	19 MS / 7 GS	13	8	5	0
Mme Lebeurier	25	4 TPS / 21 PS	9	7	8	1
TOTAL 170	7 classes	élèves	80	38	50	2

Inscriptions pour l'année scolaire 2012/2013 sur Saint-Martin d'Aubigny

BOSCHER Kylian	8 b Le Jardinnet	JUHEL Lucas	1 Village de l'Eglise
BOUET Kaïa	3 Village de l'Eglise	RIVIERE Augustin	10 Le Jardinnet
CHAUVIN Manon	19 Le Vieux Bourg	ROHEE Clovis	1 Le Rosty

Evolution des effectifs du RPI depuis 2000

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Marchésieux	81	78	81	95	84	91	92	?	?	81	85	100	80
Feugères	20	29	28	20	31	36	36	?	?	28	32	32	38
St Martin d'Aubigny	41	40	45	42	43	40	45	?	?	49	49	55	50
Autres communes	7	6	7	6	7	8	7	?	?	9	5	1	2
Total	149	153	161	163	165	175	180	191	166	167	171	188	170
Nombre de classes	6	6	7	7	7	7	7	8	8	7	7	7	7
Moyenne par classe	24,8	25,5	23	23,3	23,6	25	25,7	23,8	20,75	23,8	24	26,8	24,29

↑
ouverture de la
7^{ème} classe

↑
ouverture de la
8^{ème} classe

↑
fermeture de la
8^{ème} classe

LA PAGE DES SYNDICATS

LE SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE ET RURAL DU PAYS DES MARAIS (SIATR) entre les communes de Feugères, Marchésieux et Saint-Martin d'Aubigny - SIATR@orange.fr

Aménagement de la zone artisanale

Le bâtiment de l'entreprise Raids Diffusion est en cours de construction sur le lot N°3 (voir plan journal N° 45). Un compromis de vente a été signé pour le lot N°4 avec Loris Lecostey, paysagiste qui travaille aussi pour l'association Golf Centre Manche.

Base de Loisirs

- En dehors des travaux réguliers d'entretien, les employés communaux de Marchésieux ont remis en état le mini golf géré par l'Adame des Marais.
- Actuellement les élus se penchent sur le problème de l'érosion des berges du Plan d'Eau. En effet, on assiste chaque année à l'effondrement des bords de l'Etang, accentué encore par le poids des arbres situés très près de l'eau.
- Vous vous êtes peut-être demandés d'où venaient les colonnes installées à l'entrée de la base de loisirs : c'est le fruit du travail des artistes « terre et béton » lors de la Résidence d'Artistes du printemps 2012.
- Une vidéo présentant la Base de Loisirs peut être consultée au point d'accueil tourisme de la CCST, à partir de la page d'accueil de notre site internet, sur le site www.etangdessarcelles.com, ou bien avec le flash code figurant sur son nouveau dépliant .

RÉHABILITATION DE LA SABLIERE

La sablière de Millières a une autorisation d'exploiter le sable sur la parcelle ZB N°15 jusqu'au 14/09/2013.

Appelée communément le « parc à lièvres » et propriété de la commune de Marchésieux, cette parcelle est située sur notre territoire (route allant du terrain de football jusqu'au plan d'eau, en face du village du Clos Vasquez).

Mais, comme ce sable était difficilement exploitable, la société en a arrêté l'extraction et a procédé à une remise en état du site et notamment les aménagements en pente douce des abords du plan d'eau.

Cette remise en état doit être validée par les Maires de Marchésieux et de Saint-Martin d'Aubigny et, suite à une rencontre sur place entre les deux Maires et M. LEFEBVRE, représentant de la SAS Sablière de Millières, les conseils municipaux de Marchésieux et de Saint-Martin d'Aubigny ont respectivement demandé :

- qu'une couche de terre végétale de 20 cm avec semis soit étalée sur la zone régalée et souhaite un réaménagement des merlons en vue de leur entretien ;
- - à être associés au projet de réhabilitation afin de définir au mieux le réaménagement des merlons et la sécurisation du site ;
 - La pose d'une clôture de sécurisation du site en cas de suppression de merlons extérieurs ;
 - Un nettoyage des merlons conservés et visibles de l'extérieur.

LA PAGE DES SYNDICATS

SYNDICAT D'ADDUCTION EN EAU POTABLE (SAEP) saep.saintmartindaubigny@orange.fr

Prélèvement d'eau sur borne incendie

SPIE Fondations, entreprise chargée des fondations des pylônes, remplissait régulièrement ses citernes sur les bouches incendie du réseau du syndicat. Pour information, le montant facturé correspond à une consommation de 450 mètres cubes pour la période de décembre 2011 à juin 2012.

Adhésion au syndicat mixte pour la gestion durable de l'eau et la sécurisation de sa production dans le département.

Le syndicat a adhéré à cette structure départementale pour les missions obligatoires, ce qui lui permet de bénéficier d'une maîtrise d'œuvre et de subventions. La participation des collectivités adhérentes est ainsi répartie : partie fixe de 500 €/an (réduite à 300 € pour les petites collectivités) + une partie variable de 0,5 €/m³.

Interconnexion avec le SIAEP de Tribehou et sécurisation en eau du centre William Harvey

Ces travaux (une conduite qui va du practice de golf jusqu'à la Porte des Boscqs) effectués sur 2012 par les entreprises SITPO–Bernasconi permettent, par l'interconnexion sur Marchésieux avec le SIAEP de Tribehou, de fournir une alternative au Centre William Harvey en cas de problèmes sur notre eau et d'alimenter la zone artisanale du SIATR (face à l'ex garage de Roland Levillain) ainsi qu'une bouche à incendie au lotissement récemment viabilisé après la Porte des Boscqs en allant vers Marchésieux.

Le coût total est estimé à 94 000 €, subventionné à hauteur de 40% par l'Agence de l'Eau et pour le reste financé par moitié le SIATR (communes de Marchésieux, St Martin d'Aubigny et Feugères) et le Syndicat d'Eau.

Rapport eau 2011

Notre eau est de bonne qualité. Seul un paramètre, celui des coliformes n'est pas respecté. *Ce rapport est consultable en Mairie, au siège du Syndicat et sur les sites internet de la commune et du syndicat.*

DES NOUVELLES DE NOS EMPLOYES MUNICIPAUX

Dominique, Cyrille et Claude Mesnage, dont le contrat a été reconduit jusqu'au 15 avril 2013, forment l'équipe technique présente cette arrière saison.

Pour le ménage des écoles, pour pallier dans l'urgence à un arrêt maladie, il a été fait appel à Estelle Levavasseur et à Corinne Picquenard. D'une manière générale, les remplacements d'arrêt maladie sont faits dans l'urgence et il nous est donc impossible de consulter la population. *Si vous êtes disponible et souhaitez que l'on vous contacte, prévenir la mairie.*

Arlette nous quittera pour faire valoir ses droits à la retraite le 31 décembre 2012. Pour ce poste (cantine et ménage), nous avons demandé à Corinne Picquenard, qui assure son remplacement en cas d'absence, si elle était intéressée. Elle nous a répondu positivement. Le conseil municipal a considéré qu'elle était prioritaire sur le poste et de ce fait, il n'a pas été fait de recrutement auprès de la population.

Corinne assurera aussi la garderie (1/2h par soir) gérée par le Syndicat des Affaires Scolaires.

DIVERS

RÉSULTATS du 2ème Tour de L' ÉLECTION PRESIDENTIELLE - 06 mai 2012

Inscrits	399	
Votants	338	
Exprimés	318	
Ont obtenu :		
Nicolas SARKOZY	161	50,63 %
François HOLLANDE	157	49,37 %

ASSAINISSEMENT

La redevance assainissement passe de 1,27 €/m3 consommé à 1,30 € pour 2013 ; ce tarif s'applique à tous les usagers de la station du Bourg et de celle de la Base de Loisirs - Porte des Boscqs, y-compris aux habitants de ce village situé sur Marchésieux.

Pour information, la commune de Marchésieux aurait souhaité qu'un même tarif soit appliqué à tous ses habitants ; ce qui impliquait que le prix au m3 fixé par Saint-Martin d'Aubigny s'aligne sur le tarif fixé par Marchésieux - en particulier pour les usagers de la Porte des Boscqs. Mais la réglementation n'autorise pas des tarifs différents au sein d'une même commune : Un seul prix doit être fixé par le Conseil Municipal pour toutes les stations gérées par la commune en régie directe.

Mise en place de la PAC (Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif).

La PAC remplace la PRE (Participation pour Raccordement à l'Egout) qui s'élevait à 780 € et s'appliquait à toutes les maisons nouvelles raccordées au réseau ; elle était liée au permis de construire.

Maintenant, la PAC s'applique à toutes les maisons (neuves ou anciennes) qui se raccordent pour la première fois au réseau ; d'un montant de 800 €, elle sera appelée lors du raccordement.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2012

Société Sportive	700 €
Association d'Education Populaire - ILLUMINATIONS	160 €
Association d'Education Populaire - GYM	250 €
Club des Aînés	120 €
Association des Anciens Combattants	160 €
Association du Palet	50 €
Association de la Chasse	240 €
Association des Donneurs de Sang	50 €
Association des Visiteurs de Malades Hospitalisés (VMEH)	50 €
4L des Marais	400 €

CANTINE

L'achat de conteneurs isothermes pour le potage à la cantine était nécessaire. Le montant s'élève à 412 € HT.

DIVERS

RECENSEMENTS

RECENSEMENT 2013 DE LA POPULATION

Depuis 2004, le recensement INSEE sur les communes a lieu de manière tournante, sur une période de 5 ans. Entre ces deux recensements, la population est automatiquement actualisée chaque année par l'INSEE.

Le dernier datant de 2007, un nouveau recensement est programmé pour la période du 17 janvier 2013 au 16 février 2013.

Christiane en sera à nouveau la coordinatrice et deux agents recenseurs devront être recrutés. Comme à chaque recensement, l'agent recenseur vous déposera le questionnaire comprenant une feuille logement et un bulletin individuel. Vous pourrez les remplir vous-mêmes ou, si vous le souhaitez, l'agent vous aidera à les remplir.

RECENSEMENTS AGRICOLES 1988 - 2000 - 2010

Recensement agricole

Exploitations agricoles ayant leur siège dans la commune			Travail dans les exploitations agricoles en Unité de travail (UTA)			Surface Agricole Utilisée (SAU) en hectares			Cheptel en unités de gros bétail, tous aliments		
2010	2000	1988	2010	2000	1988	2010	2000	1988	2010	2000	1988
25	36	69	27	35	69	1032	1130	1167	1905	1867	2070

Superficie en terres labourables en hectares			Superficie toujours en herbe en hectares		
2010	2000	1988	2010	2000	1988
545	333	209	487	797	955

Orientation technico-économique de la commune en 2000 et 2010 : bovins lait

COMMERCE

Suite à la décision de Nathalie et David Coquelin de cesser leur activité au commerce, avec pour incidence la reprise de leur matériel, le Conseil Municipal leur a proposé d'acheter le fonds de commerce pour permettre de retrouver plus rapidement de nouveaux commerçants.

Ce fonds de commerce a été acheté pour un prix total de 12 000 €, correspondant à la valeur du matériel. L'acte a été passé chez Maître Lechaux à Périers.

Le contrat liant Mme Nadia **Jeudi**, la nouvelle commerçante, et la commune est une location gérance dont le loyer mensuel est fixé à 800 € HT.

L'ensemble du matériel est maintenant loué, sauf le four à pizza jugé trop encombrant dans la cuisine et qui sera donc revendu.

L'ADEN - Association pour le Développement des Énergies Nouvelles

Notre activité principale a été la mise en place de la filière bois énergie pour répondre aux besoins locaux.

Pour notre deuxième année nous allons approvisionner la chaufferie de Marchesieux et cet hiver, celle de Carentan.

Nous organisons également des journées de découverte sur des thèmes variés : géothermie, chauffage bois granulés ou plaquettes, isolation, photovoltaïques.

L'information sur ces journées découvertes se fait par la presse.

Nous vous proposons également des copeaux pour assurer le paillage de vos plantations, de vos allées de jardin, à des tarifs particulièrement intéressants : 20 € le m3 pour les adhérents, 30 € pour les non adhérents - Adhésion 5 €

Renseignements : 02 33 46 62 54, 02 33 46 72 95, 02 33 47 35 22.

Daniel Vinchon – 02 33 46 60 60

COMITE SAINT CHRISTOPHE

Le pire était à craindre, lors du pèlerinage du 22 juillet 2012, vu les conditions météorologiques des semaines précédentes. Mais finalement le beau temps revenait le samedi et c'est sous un soleil radieux que s'est déroulée cette journée qui a commencé par la messe présidée par l'abbé Emmanuel Serveau, doyen des Marais et des Havres et concélébrée par l'abbé Desvages.

Comme à l'habitude, il y eut la consécration des enfants à Saint-Jean-le-Fort et la bénédiction des conducteurs de tous véhicules, puis le repas sous tente où l'on pouvait déguster l'agneau cuit au feu de bois.

Une foule un peu moins nombreuse que les années précédentes, peut-être à cause du super temps de cette journée que l'on attendait depuis longtemps.

Et la journée s'est terminée en pensant au pèlerinage 2013.

LE CLUB DES AÎNES

Quelques mois de plus que d'habitude pour ce nouveau journal, qui je l'espère vous trouvera en bonne santé.

Pendant ces quelques mois, nous avons continué à nous occuper agréablement. Tous les 1er et 3^{ème} jeudis marche et les 2^{ème} et 4^{ème} jeux divers à la salle du Club.

Pour quelques semaines, notre local est transformé en cantine pour les enfants de l'école, le temps des travaux de réfection de celle-ci. Tout est mis en œuvre pour que cela ne dure pas longtemps et que vous puissiez retrouver rapidement vos activités.

Début juin, nous avons pique-niqué à la Maison de la Brique après une randonnée matinale qui réunissait les marcheurs des amis du jeudi et nos marcheurs. Puis nous avons été reçus par le groupe de marche de Bretteville/Ay.

En juillet le voyage d'une journée nous a permis de découvrir Honfleur, puis en septembre nous sommes partis pour une

semaine au Pays Basque où nous sommes allés de Biarritz à St Jean de Luz en passant par Bayonne puis en montant à la montagne du Rhune, suivi d'un après midi photos pour revivre tous les bons moments passés ensemble.

Fin septembre les marcheurs sont allés à la Cale de Blainville pour un repas moules frites. Malheureusement, le mauvais temps ne nous a pas permis de faire la randonnée prévue. Peu après nouveau pique nique au caveau Leteneur. En octobre, nous avons reçu à notre tour les marcheurs de Bretteville/Ay.

Le dimanche 9 décembre aura lieu le traditionnel repas de Noël suivi de l'Assemblée Générale. Voilà de quoi bien finir l'année dans la bonne humeur.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

A.E.P. Section Gymnastique - REJOIGNEZ NOUS A LA GYM DE ST-MARTIN D'AUBIGNY

Les cours de gym ont repris le mardi **11 septembre à 19h30** à la salle des fêtes. Les séances sont animées par Claudia Flowers. Les activités sont variées (step, gym au sol, jeux de ballons, cerceaux.....)

et se font en musique.

La cotisation annuelle est de **67 € - demi-tarif** pour les personnes travaillant de nuit une semaine sur deux.

Téléphone 02.33.45.39.87 ou 02.33.46.11.06

AUBIGNY SPORTING CLUB

Bilan de la saison 2011- 2012

- L'équipe 1A termine 3^{ème} sur 12 équipes dans son groupe de 3^{ème} Division et échoue de peu à la montée, après une excellente saison.
- L'équipe 1B, toujours en entente avec Saint-Aubin du Perron, termine 9^{ème} de son groupe de 4^{ème} division, après une saison difficile à cause d'un effectif qui s'est réduit au fur et à mesure des rencontres.
- Activités extra sportives : concours de pétanque, soirée poule au pot et tournoi de sixte.
- Un grand merci aux dirigeants, joueurs, bénévoles ainsi que les sponsors, sans oublier la commune, pour leur soutien.

Saison 2012– 2013

Composition du Bureau

Président d'Honneur	:	Gaston SAUVAGE
Président	:	Christian VILDEY
1 ^{er} Vice Président	:	Denis POULAIN
2 ^{ème} Vice Président	:	Richard COLLETTE
Secrétaire	:	Julien GRISEL
Secrétaire Adjoint	:	Alain CHARDOT
Trésorier	:	Bertrand SAUVAGE
Trésorier Adjoint	:	Christian VILDEY
Membres	:	Maurice VILDEY, Michel HOUSSIN, Mickaël LEBRUN, Benoît CAPELLE, Dimitri VILLALARD, Guillaume AVICE, Eric DORLÉANS et Sébastien RAVENEL (nouveau dirigeant)

- **Arbitre officiel représentant le Club** : Richard COLLETTE
- **Entraîneur** : Eric DORLEANS
- **Coach équipe 1A** : Mickaël LEBRUN
- **Coach équipe 1B** : Julien SCELLES
- **Les nouveaux joueurs** :
Non mutés : Radouane Nedjard, Maxime Germa, Thibault Poisson, Pierre Dorléans.
Mutés : Damien HAMELIN, Ambdillahi Ali.

- Les effectifs du Club passent de 15 à 14 dirigeants et de 29 à 21 joueurs.

L'ASC se réjouit de l'arrivée d'un nouveau dirigeant et de six nouveaux joueurs qui, malgré tout, ne compense pas les départs et arrêts qui sont au nombre de huit.

Engagements pour la saison 2012-2013 :

1A en 3^{ème} Division

1B en 4^{ème} Division (cette équipe est en entente avec Périers Sport).

Les travaux au terrain

- ✓ Nettoyage de la main courante ;
- ✓ ponçage des deux grands buts et peinture.

Merci à toutes les personnes qui ont participé aux travaux.

Christian VILDEY, Président

CALENDRIER DES RENCONTRES POUR LA SAISON EN COURS

Dates matchs aller		Dates matchs retour
08-09-2012 (19h30) remis	Ste Marie du Mont 1B - Aubigny 1A Saint-Sauveur Lendelin 1B – Aubigny 1B	26-05-2013 26-05-2013 (13h)
16-09-2012 16-09-12 (13h)	Aubigny 1A – Périers Sport 1B Aubigny 1B – Blainville/Mer 1B	12-05-2013 12-05-2013
23-09-12 23-09-12 (13h)	Aubigny 1A – AS Saint-Jores Aubigny 1B – US Nicorps 1A	03-02-2013 03-02-2013
14-10-2012 (19h15) 07-10-12	St-Hilaire Petitville 1B – Aubigny 1A US Lessay 1C – Aubigny 1B	10-02-2013 10-02-13 (13h)
Remis Remis	Aubigny 1A – St Sauveur le Vicomte 1C US Ouville 1A - Aubigny 1B	17-02-2013 (13h) 17-02-2013 (13h)
27-10-2012 (20h) 28-10-2012 (13h)	Lessay 1B - Aubigny 1A Aubigny 1B – St-Denis le Vêtu 1A	17-03-2013 17-03-2013
Remis Remis	AS Montebourg 1B - Aubigny 1A ES Saussey 1B – Aubigny 1B	24-03-2013 24-03-2013 (13h)
11-11-2012 11-11-2012	Aubigny 1 – SM Haytillon 1C Aubigny 1B - exempt	07-04-2013 07-04-2013
25-11-2012 25-11-2012	Montmartin-en-Graignes 1A - Aubigny 1A ES Pirou 1B - Aubigny 1B	14-04-2013 14-04-2013 (13h)
02-12-2012 02-12-2012 (13h)	Aubigny 1A – ES Plain 1B Aubigny 1B – ES La Vendelée 1B	21-04-2013 21-04-2013
09-12-2012 09-12-2012	US Auvers Baupte 1A – Aubigny 1A ES Muneville 1B - Aubigny 1B	05-05-2013 05-05-2013 (13h)

Une nouvelle association : « 4 Ailes des Marais »

Cette association s'est constituée pour participer au « 4L Trophy », rallye raid à vocation humanitaire qui s'élancera vers le Maroc le 14/02/2013.

Ce raid destiné aux étudiants européens agit en partenariat avec les associations « Enfants du Désert » et « 4L solidaire » dont la Croix Rouge est partenaire. Son but est d'acheminer du matériel scolaire et sportif aux enfants démunis du sud marocain. Il est composé de 1 500 équipages qui partiront de Poitiers vers Marrakech et dont l'arrivée est prévue le 24/02/2013.

Un équipage s'est constitué sur notre territoire avec Quentin Leconardel (locataire de la maison du Bourg) et Guillaume Arnould (étudiant originaire de la Manche), d'où la création d'une association dont

le siège social est sur la commune.

Pour mener à bien leur projet, ils recherchent des partenaires financiers, et c'est dans ce cadre que le Conseil Municipal leur a accordé une subvention exceptionnelle de 400 €.

Durant le raid, Quentin et Guillaume nous donneront des nouvelles que vous pourrez suivre sur notre site internet.

Repas le dimanche 19 janvier 2013, sur réservations avant le 31 décembre 2012 au: 06.75.37.20.19 & 06.79.32.63.24. ou 4ailesdesmarais@gmail.com

- Le tarif est de 15 EUR par personne
- Apporter ses couverts

LES MAIRES DE SAINT-MARTIN DE 1792 À 1888 *

A la suite de l' « Historique des maires et adjoints de Saint-Martin d'Aubigny » paru dans notre journal communal n° 45 d'avril 2012, une habitante passionnée de généalogie, Mme Marie-France TISON (la Bedaine) nous a transmis le fruit de ses recherches dans les actes d'Etat Civil des Archives Départementales.

En 1792, les premiers actes d'état civil étaient rédigés par Charles Salmon, vicaire de la commune ou par Mathieu Galonde, custos ou sacristain. Ils ont la marque d'un tampon (postérieur ?) portant une aigle couronnée et la mention « mairie de Saint Martin d'Aubigny »

An 2	Jacques Vilquin	Membre du conseil général de St Martin élu le 19 Novembre 1792 - district de Carentan - « a effet de recevoir les actes d'état civil »
	Mathieu Galonde	Secrétaire greffier de la municipalité (qui assure aussi la fonction de custos)
Pluviose an 3	Siméon de St Germain	Officier municipal de la commune

La notion de maire n'apparaît qu'au mois de Vendémiaire de l'an 9 (Septembre 1800)

Vendémiaire an 9	Jacques Vilquin	Maire désigné de la commune de St Martin – arrondissement de Coutances
Messidor an 13	Nicolas, Jean Louis Vallée	Maire
Novembre 1815	Jacques, Antoine Ourry	Maire
Janvier 1828	Gilles, Antonin Lecanu	Charles Leroux, adjoint, assure le remplacement en 1837 pour cause de maladie
Avril 1838	Charles Leroux	Maire
Juin 1843	Julien, Emile de St Germain	Adjoint, est maire par interim
Novembre 1843	Magloire Leroux	Maire, décède le 13 Septembre 1850 - Julien de St Germain, adjoint, redevient maire par interim
Octobre 1850	Julien de St Germain	Maire - décède le 28 Mai 1865 - Louis Bonaventure Delaune, adjoint, devient maire par interim.
Septembre 1865	Jean-Baptiste Rauline	Maire, décède le 12 Novembre 1865. Louis Bonaventure Delaune, adjoint, redevient maire par interim.
Janvier 1866	Louis Bonaventure Delaune	Maire - décède le 7 Février 1883 - Louis Philippe Ourry, adjoint, l'a remplacé en Janvier 1883 pour cause de maladie et devient maire par interim.
Fin Mars 1883	Louis Philippe Ourry	Maire, décède le 8 Avril 1888. Eugène, Constant Lebailly, adjoint, l'a remplacé en Juin 1887 pour cause de maladie et devient maire par interim
Juin 1888	Eugène, Constant Lebailly	Maire

** Il faut préciser qu'à cette époque, les maires étaient nommés par le préfet. Il faut attendre 1871 pour qu'ils soient élus par les conseillers municipaux.*

DATES A RETENIR

2 0 1 2	
Samedi 1er décembre	Soirée repas organisée par la Société de CHASSE
Samedi 08 décembre	TELETHON - Randonnée vélo organisée par la CCST : Passage à Saint-Martin d'Aubigny entre 9h30 et 10h30.
	Montage des illuminations
Dimanche 09 décembre	Repas de Noël organisé par le CLUB DES AÎNÉS
Samedi 15 décembre	APÉRO CONCERT organisé par l' ADAME des Marais avec « le Troupeau » - à partir de 18h30 à la Crêperie de l'Étang des Sarcelles - suivi d'un repas et concert
Samedi 22 décembre	Arrivée du PERE NOEL à 16h30, suivie des histoires de « L'Arbre à Conte »
2 0 1 3	
Dimanche 06 janvier	VOEUX DU MAIRE - 10h30 à la Salle polyvalente
Samedi 12 janvier	GALETTE DES ROIS à 15h pour les habitants de plus de 60 ans et les adhérents au Club des Aînés
Dimanche 19 janvier	REPAS organisé par « 4 Ailes des MARAIS » pour le financement de leur participation au 4L Trophy - voir p. 19
Samedi 02 février	VILLES EN SCÈNE , 20h30 à Saint-Germain sur Sèves - : « PSS - PSS » par Les Baccalà Clown - Spectacle burlesque et poétique.
Samedi 23 février	POULE AU POT organisée par l' ASC
Jeudi 09 mai	TOURNOI DE FOOTBALL organisé par l' ASC

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

L'inscription concerne :

- les citoyens français, habitant en France, non inscrits sur les listes électorales
 - en cas de changement de commune
 - jamais inscrits
- les citoyens de l'Union Européenne résidant en France souhaitant s'inscrire sur les listes électorales pour les élections municipales ou européennes.

Cette inscription ne concerne pas les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans, qui sont inscrits d'office en application des articles L. 11-1 et 11-2 du Code électoral, à l'exception des jeunes qui n'auraient pas été recensés ou qui l'auraient été trop tardivement ou de ceux qui auraient déménagé.

L'inscription sur les listes électorales est possible à tout moment de l'année mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après révision annuelle des listes électorales)...

**Pour pouvoir voter à partir de 2013,
il faut donc s'inscrire avant le 31 décembre 2012.
Attention, n'attendez pas la dernière semaine !**

ST MARTIN D'AUBIGNY

2013

PLANNING RAMASSAGE DECHETS MENAGERS

	LUNDI	LUNDI	LUNDI	LUNDI	LUNDI
JANVIER	7	14	21	28	
FEVRIER	4	11	18	25	
MARS	4	11	18	25	
AVRIL	MARDI 2	8	15	22	29
MAI	6	13	MARDI 21	27	
JUIN	3	10	17	24	
JUILLET	1	8	15	22	29
AOUT	5	12	19	26	
SEPTEMBRE	2	9	16	23	30
OCTOBRE	7	14	21	28	
NOVEMBRE	4	MARDI 12	18	25	
DECEMBRE	2	9	16	23	30

La poubelle ne doit contenir aucun déchet qui peut être déposé soit:

☞ à la déchetterie

☞ dans les conteneurs : verres, plastiques, cartons

TRIER est un geste de civisme et c'est aussi offrir une deuxième vie

aux objets usagés : **LE RECYCLAGE**

Tout sac non conforme sera laissé sur place par les collecteurs